Relevé de conclusions – réunion mensuelle N° 6 Veille Citoyenne BRD Jeudi 6 mai 2021 par visio

Participants:

Catherine Bodet, Geneviève Bernard, Jean-Paul Lhuillier, Michel Chinchole, Yvan Gautronneau, André Mansiaux.

Rappel sur l'objectif de ces réunions mensuelles :

- faire le point sur l'actualité de l'association et du territoire sur le mois écoulé,
- échanger sur les sujets proposés par les participants (adhérents, sympathisants). Ils pourront servir pour alimenter les travaux / réflexions de l'association.

Actualités de VC-BRD et du territoire

Compatibilité des PLU avec le SCoT

- refus du SYMBORD de nous communiquer les feuilles de route préparées pour chaque commune
- le CA de VC BRD a décidé de consulter la Commission d'accès aux documents administratif (CADA) pour avoir son avis sur le bien fondé de notre demande de transmission de ces feuilles de route. La démarche a été faite le 30 avril dernier et nous devrions connaître l'avis de la CADA dans 1 mois environ.

Réunion de présentation du projet loi Climat et Résilience

Madame la Députée Cendra Motin a organisé le 28 avril dernier une visioconférence pour expliquer le contenu du projet de loi Climat et Résilience (vote en 1ère lecture à l'Assemblée Nationale le 4 mai). Une trentaine de personnes ont participé à cette réunion, dont 5 personnes de notre association.

Ce qu'on peut retenir de ce projet de loi, c'est qu'il aborde de nombreux sujets répartis en 5 axes : Consommer, Produire et Travailler, se Déplacer, se Loger, se nourrir.

Comme l'ont dénoncé de nombreuses ONG environnementales ainsi que le Haut Conseil pour le Climat, ces mesures, même si elles présentent un certain intérêt, manquent d'ambition. Elles sont souvent très éloignées de ce que préconisait la Convention Citoyenne mise en place par le Président de la République. Il faut noter par ailleurs qu'aucune donnée quantitative n'a été communiquée par le Gouvernement pour estimer l'impact de chaque mesure en termes de réduction de gaz à effet de serre.

Il est dommage que Madame la Députée reste déconnectée de la réalité du territoire en n'ayant pas pris l'initiative de se rapprocher des structures (collectivités et associations) impliquées dans la transition écologique (PCAET, Fête des possibles, ...)

Consultation des habitants des Balcons du Dauphiné

La CC a lancé récemment un appel à volontaire pour participer à 3 groupes de travail (focus groupes) devant exprimer leur avis pour définir un diagnostic territorial. Ces 3 groupes, chacun de 8 à 10 personnes, sont composés de personnes de profils différents : jeunes de 16 à 25 ans, parents, et personnes de plus de 65 ans.

L'initiative est intéressante, mais elle comporte des points plutôt négatifs :

- délai très court entre la parution dans la presse le 30 avril et la date limite de réponse au 5 mai,
- inscription uniquement par mail,
- chaque groupe n'aura que 2 heures pour émettre un avis / faire des propositions,
- le Conseil de Développement n'a pas été associé à la démarche.

PLUi des Balcons du Dauphiné

Les 47 communes des Balcons du Dauphiné ont jusqu'à fin juin pour décider si elles transfèrent ou non leur compétence PLU à la CC pour l'établissement d'un PLUi.

A noter qu'il faut qu'au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent pour que le PLUi ne soit pas mis en place.

Ce projet avait déjà été soumis au vote des communes en 2017 sur les 2 CC et elles l'avaient rejeté.

Les communes de LYSED ont déjà confirmé ces derniers mois leur rejet de mise en place d'un PLUi.

Info post-réunion : le Conseil municipal de Morestel a voté contre le transfert de la compétence PLU à la CC.

Échanges entre les participants

Prise de compétence Mobilité par la CC des Balcons du Dauphiné

Les communes ont jusqu'à fin juin prochain pour valider cette prise de compétence mobilité.

A noter qu'il faut qu'au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent pour que la CC ne puisse pas prendre cette compétence et qu'elle soit dans ce cas automatiquement transférée à la Région.

On peut cependant être optimiste dans la mesure où, à notre connaissance, aucune commune ayant déjà délibéré n'a refusé cette prise de compétence par la CC.

Il faut par ailleurs prendre en compte que la décision de prise de compétence a été votée à l'unanimité par les élus communautaires en début d'année.

Mise en place d'un groupe de travail vélo

L'AG du 8 mars dernier a décidé la mise en place d'un tel groupe de travail dans le cadre des réflexions associées au PCAET. Il s'agit de faire des propositions concernant plus particulièrement l'usage du vélo pour des déplacements autres que loisirs (trajet domicile-travail, formalités, achats, ...).

Il est décidé que le périmètre retenu sera celui de LYSED plus la commune de Tignieu-Jameyzieu.

La commune de Tignieu-Jameyzieu ayant décidé de mener une réflexion sur les modes doux de déplacement avec l'appui d'un bureau d'études, il pourrait être intéressant de contacter Hervé Chanut, Conseiller délégué de Tignieu-Jameyzieu en charge de la mobilité.

André Mansiaux se propose d'animer ce groupe de travail dont la 1ère réunion aura lieu avant l'été. Merci aux personnes intéressées de le contacter (andre.mansiaux.vcbrd@gmail.com)